COMMUNIQUÉ DE LA HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE RELATIF À L'ÉMISSION *« PETIT POTEAU POLITIQUE »* DU 04 NOVEMBRE 2025

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a constaté qu'au cours de l'émission *« Petit Poteau Politique »* diffusée sur la chaîne Life TV, le 04 novembre 2025, une des chroniqueuses a tenu les propos suivants à l'endroit de son invité Monsieur Jean-François KOUASSI :
« Depuis que vous êtes arrivé, je pouffe un peu de rire, parce que pour moi, je pourrais vous considérer comme quelqu'un de pas très sérieux, presque une sorte de guignol politique. Vous ne respectez pas les règles, mais vous souhaitez qu'on fasse confiance à la jeunesse ».

Le Collège des Membres de la HACA, sur auto-saisine et après analyse de la séquence de l'émission, considère que les propos tenus par la chroniqueuse sont offensants voire injurieux à l'endroit de l'invité.

La HACA tient à rappeler les principes suivants :

- Les émissions de débats constituent des espaces privilégiés d'exercice de la liberté d'expression et d'opinion. À ce titre, leur conduite doit favoriser un échange respectueux permettant au public de se forger librement une opinion sur les arguments développés ;
- La liberté de ton, inhérente à ce type d'émission, ne saurait s'exercer en dehors des règles déontologiques, ni en violation des exigences de courtoisie et de bienséance à l'égard des invités.

En conséquence de ce qui précède, la HACA inflige un avertissement à la chroniqueuse concernée.

HACA, Cocody Angré 7ème Tranche, en face de la Direction Régionale des Impôts, lot n°3769, ilot n°307 – BP V 56 Abidjan, République de Côte d'Ivoire
Tél. : +225 27 22 41 96 58 / 60 - Fax. : +225 27 22 52 21 25 – Email : infos@haca.ci - Site web : www.haca.ci

La HACA réitère son appel à une conduite plus professionnelle des émissions de débats, gage d'un espace médiatique responsable et constructif, contribuant à l'éclairage des citoyens dans leurs choix socio-politiques.

Fait à Abidjan, le 06 novembre 2025

Pour la HACA

Le Président

Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle
Le Président
BP V 56 Abidjan

Me René BOURGOIN